



L'apport bénéfique de l'industrie canadienne des télécommunications sans fil pour l'économie canadienne

Avril 2011

**Préparé pour le compte de l'Association canadienne des télécommunications
sans fil (ACTS)**

Ovum Consulting, 119 Farringdon Road, London EC1R 3DA

Téléphone +44 (0) 20 7551 9000 Télécopieur +44 (0) 20 7551 9090/1
www.ovumconsulting.com

© Ovum Consulting 2011. Reproduction non autorisée interdite

Sommaire

La présente étude évalue l'impact de l'industrie canadienne du sans-fil sur l'économie canadienne. Nous remercions les membres de l'ACTS de nous avoir fourni des données.

L'industrie canadienne des services de communication sans fil a continué d'enregistrer une croissance malgré un contexte économique difficile. Les revenus tirés de services sans fil ont augmenté en 2009 et le taux de dépenses en immobilisations a connu une augmentation marquée au cours de l'année.

La force de l'industrie se traduit par un apport de valeur économique à l'ensemble de l'économie canadienne. L'industrie favorise la croissance, génère des richesses et crée de la valeur pour le gouvernement par l'entremise de taxes et de frais de licence d'utilisation du spectre.

Nous en arrivons à la conclusion que l'industrie des communications sans fil génère une valeur significative pour l'économie canadienne. La valeur totale de la contribution directe au PIB, de la multiplication des extrants et du surplus du consommateur est significative, se chiffrant à plus de 41 G\$¹ en 2008.

Cette valeur représente beaucoup plus que les revenus tirés par les exploitants, les détaillants et les fournisseurs de services établis au Canada. Les retombées économiques directes de l'industrie canadienne des services de télécommunication sans fil en 2009 comprenaient ce qui suit :

- l'industrie canadienne des services de communication sans fil a généré des revenus de 16,9 G\$ en 2009, soit une augmentation de 6,0 % par rapport à l'année précédente², et l'industrie a contribué 17,22 G\$ directement au produit intérieur brut (PIB) canadien³. La plus grande contribution au PIB national issue de l'industrie des services de communication sans fil est attribuable aux exploitants de réseaux sans fil et du secteur des services de soutien
- en complétant cette contribution directe au PIB par le multiplicateur de production⁴ de 0,87 fourni par Statistique Canada, on obtient un bénéfice économique de 30 G\$ pour la fourniture de services
- 2,95 G\$ ont été investis en dépenses d'immobilisation en 2009, ce qui représente 17,5 % des revenus. Il s'agit d'une augmentation marquée comparativement à l'investissement dans les réseaux d'environ 13 % au cours de chacune des 4 années

¹ Sauf avis contraire, tous les montants cités dans le présent rapport sont exprimés en dollars canadiens.

² Rapport de surveillance du CRTC sur les communications 2010, estimation faite par Ovum des dépenses en immobilisations en 2009 et rapport Ovum précédent.

³ Statistique Canada affirme que le PIB d'une industrie représente la valeur ajoutée par la main-d'œuvre et le capital dans la transformation en extrants d'intrants acquis d'une autre industrie.

⁴ Le multiplicateur de production est un outil statistique qui permet d'évaluer les retombées économiques de la demande pour les fournisseurs contributifs dans la chaîne d'approvisionnement, selon la demande de services de la part des utilisateurs finaux. Statistique Canada fournit un multiplicateur de 0,87 pour l'industrie intégrée des télécommunications. Cette mesure a été appliquée au secteur du sans-fil dans la présente étude.

précédentes. En 2008, les exploitants de réseaux ont encouru une dépense en immobilisations supplémentaire en raison des paiements liés à l'enchère de SSFE, qui a rapporté 4,26 G\$ au trésor public. Au cours de la période de 2005 à 2009, les dépenses en immobilisations de l'industrie ont augmenté à un TCAC de 20,5 %².

- l'utilisation et la disponibilité des services et produits de télécommunications sans fil ont donné lieu à un surplus du consommateur d'au moins 9,04 G\$. Cela représente la différence entre ce que les utilisateurs finaux sont prêts à payer pour un service et ce qu'ils doivent payer en réalité; il s'agit d'une valeur économique supplémentaire pour le Canada
- l'industrie canadienne des télécommunications sans fil crée 261 200 emplois directs, indirects et de soutien
- le secteur du sans-fil offre des emplois de grande valeur — le salaire moyen est de 60 031 \$, alors que le salaire canadien moyen est de 43 895 \$
- la valeur de l'industrie canadienne du sans-fil, chiffrée à 17,22 G\$, se compare favorablement avec d'autres grandes industries canadiennes telles la fabrication d'automobiles (18,8 G\$) et la production agricole (16,1 G\$). Parmi cette valeur d'ensemble, on note ce qui suit :
 - l'utilisation du sans-fil à large bande et d'autres services de données connaît une croissance solide, stimulée par la disponibilité de capacités de service 3G qui étaient offertes en 2009 à 96 % de la population canadienne, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2008⁵
 - le secteur du sans-fil à large bande a tiré des revenus de 4,17 G\$ des services de données en 2009, soit 25 % de l'ensemble des revenus⁵
 - le secteur du contenu mobile a généré environ 227 M\$ en 2009⁶, comparativement à 176 M\$ en 2008. Bien que sa valeur soit présentement modeste, il s'agit d'un secteur pour lequel on s'attend à une forte croissance à mesure que les utilisateurs adoptent le sans-fil à large bande.

L'industrie canadienne du sans-fil a effectué des investissements significatifs sur plusieurs années. Tant les exploitants en place que les nouveaux arrivants continuent d'investir massivement, malgré des conditions économiques plus exigeantes, afin de répondre à la demande croissante liée aux services à haute performance rendus possibles grâce aux nouvelles technologies. Ces investissements prennent la forme de nœuds de réseau supplémentaires, de liaisons secondaires à fibre optique et micro-ondes, et d'une nouvelle infrastructure de base pour le réseau.

⁵ Rapport de surveillance du CRTC sur les communications 2010

⁶ D'après un sondage mené auprès des télécommunicateurs et une estimation de la part des revenus directs détaillants d'applications non liés aux télécommunicateurs